COMMUNE DE NOUZEROLLES

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 04 avril 2014

L'an deux mil quatorze, le quatre avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de NOUZEROLLES dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. LAURENT Jean-Pierre, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 31 mars 2014.

Présents: LAURENT Jean-Pierre, Maire - AUJAY Arnaud, 1er Adjoint - PINGAUD Patrice, 2ème Adjoint- FRELOT Claudine, 3ème Adjoint - VIZIERES Olivier, DESRIEUX Fabrice, GUETRE Laurence, GUETRE Sébastien, BARBAUD Marcelle, FORESTIER Patrick, PERICAT Emilie.

Absents: Néant.

Secrétaire de séance : PINGAUD Patrice.

REMPLACEMENT AGENT NON TITULAIRE INDISPONIBLE

Monsieur le Maire fait savoir que l'agent contractuel exerçant les fonctions d'Adjoint technique de 2^{ème} classe : entretien des terrains et du patrimoine communal, à raison de 6 heures par semaine, est en congé maladie depuis le 6 mars 2014.

Il conviendrait en urgence de pourvoir au remplacement momentané de cet agent, soit dès le 7 avril 2014.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide, conformément à l'article 3-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, de recruter un agent contractuel, à compter du 7 avril 2014 jusqu'au 11 mai 2014 ; le contrat pourra être renouvelé dans les limites de la durée de l'indisponibilité du non titulaire :
 - fixe la durée hebdomadaire de travail à 6 heures ;
- décide que l'agent percevra une rémunération mensuelle afférente à 6/35ème de l'indice brut 297 – indice majoré 309 ;
 - autorise le Maire à établir et à signer le contrat correspondant.

Le secrétaire de séance, Patrice PINGAUD

Le Maire. Jean-Pierre LAURENT

Les membres du Conseil Municipat,